

RÉSULTATS ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX BPCE MUTUELLE

Une belle marque de confiance pour l'avenir !

A travers cette élection, l'enjeu était de taille pour le Syndicat Unifié-Unsa, en charge de la gouvernance de notre Mutuelle depuis des décennies. Alors que l'ensemble des sièges de Délégués régionaux (DR) étaient ouverts à renouvellement, quelle configuration allait prendre la nouvelle Assemblée générale de BPCE Mutuelle ?

UNE EXPOSITION AU RISQUE

C'était l'élection de tous les dangers pour le Syndicat Unifié-Unsa. Les effets conjugués de la réduction du nombre de délégués régionaux et de leur renouvellement intégral exposaient l'organisation syndicale majoritaire à la Mutuelle au risque de forte baisse de sa représentativité. Le risque était d'autant plus grand que la réduction des sièges s'est portée exclusivement sur les représentants des actifs, passant de 101 à 55 !

NOTRE BILAN LARGEMENT APPROUVÉ

Le Syndicat Unifié-Unsa, qui pilote notre mutuelle depuis plusieurs décennies, avait adossé sa campagne électorale à un bilan qui allie une gestion saine avec une offre de prestations de qualité en évolution régulière. Les enquêtes de satisfaction confirment d'ailleurs largement ce sentiment, mettant en avant la qualité des produits et prix particulièrement avantageux dus à l'adhésion au réseau de soins *Santclair* qui vous est offerte par BPCE Mutuelle.

NOTRE PROJET, NOUS LE RÉALISERONS !

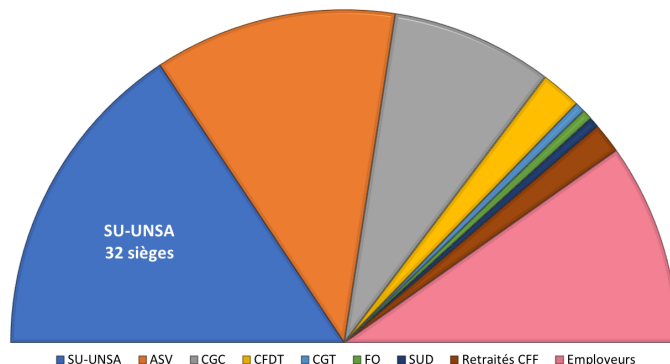
En période électorale, les promesses fleurissent. C'est aussi vrai pour l'élection de notre Mutuelle. Affirmer que l'on fera baisser les cotisations en augmentant les prestations, voilà un slogan vendeur ! Perspective séduisante mais irréaliste compte tenu des contraintes réglementaires auxquelles les Mutuelles sont soumises. L'ACPR¹, véritable juge, n'accorde aucune souplesse en la matière. Pire, elle pourrait aller jusqu'à remettre en cause l'existence même de BPCE Mutuelle ! C'est pourquoi les promesses portées par le SU-UNSA ont valeur d'engagements dont nous avons la certitude de pouvoir les tenir. Notre programme est un discours de vérité !

¹ ACPR : Autorité de contrôle prudentiel et de résolution

LA CONFIANCE DES ADHÉRENTS RÉAFFIRMÉE

Le résultat est largement positif pour le Syndicat Unifié-Unsa. Les candidats élus que nous avons soutenus ont offert au SU-UNSA une belle majorité. Avec 26 élus sur 46 possibles, nous obtenons 56,52% des sièges sur le contrat groupe Branche CE, et plus de 58% sur l'ensemble des adhérents actifs ! La réduction du nombre de Délégués, concentrée sur les seuls actifs, modifie la physionomie de la nouvelle AG par rapport à la précédente, accordant mécaniquement une part renforcée aux contrats ASV² ainsi qu'aux employeurs.

NOUVELLE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE BPCE MUTUELLE



LES NOUVELLES PRESTATIONS, C'EST POUR 2019 !

En renouvelant votre confiance au SU-UNSA, vous avez exprimé votre confiance à voir les nouvelles prestations accessibles au plus vite :

- Sur-complémentaire à adhésion volontaire
- Meilleure offre assurance sur crédits
- Deuxième avis médical offert
- Nouveau site internet
- Nouvelles actions de prévention

SI LE SYNDICAT UNIFIÉ-UNSA DISPOSE D'UNE FRANCHE MAJORITÉ EN ACTIFS, IL SAIT QUE LA RÉUSSITE DE LA MISE EN ŒUVRE DE SON PROJET SERA AUSSI LIÉE À SA CAPACITÉ À RASSEMBLER. C'EST CE QUI S'EST PASSÉ DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES ET VOTRE CONFIANCE TRADUIT L'ATTACHE DU PLUS GRAND NOMBRE À BPCE MUTUELLE.

Le Secrétariat national du Syndicat Unifié-Unsa
Philippe BERGAMO – Jean-David CAMUS – Philippe CAZEAU
Patricia COTTARD – Philippe DONVITO – François-Xavier JOLICARD

² ASV : contrats retraités et individuels

